

COMMENT CRÉER MON PASS DÉCHÈTERIE



1 ACCÈS AU SITE DECOSET.FR

Avant de commencer votre démarche, assurez-vous d'être résident d'une commune du territoire du Syndicat Mixte Decoset.

Rendez-vous sur le site www.decoset.fr à partir de votre smartphone, tablette ou ordinateur. Cliquez sur le lien en page d'accueil, vous serez redirigé vers la page de connexion du site Symetri.

Attention, nous vous rappelons que l'accès aux déchèteries publiques est interdit aux professionnels.

**OBTENIR MON
PASS DÉCHÈTERIE!**

Pour créer votre **PASS DÉCHÈTERIE**, cliquez sur l'image ci-dessus.

[En savoir plus](#)

FORMULAIRE EN LIGNE

2

Assurez-vous d'être sur la bonne page en vérifiant l'adresse du site (<https://saas.symetri.fr/DECOSET/deposyt/registrations/register-persons>).

Une fois sur la page du formulaire, renseignez toutes les informations requises en remplissant, au minimum, les champs suivis d'un astérisque (*).

Ajoutez ensuite un justificatif. Attention, il faut impérativement joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité, gaz, téléphone, internet, taxe d'habitation...



Pensez à cocher la case «Je ne suis pas un robot» avant de cliquer sur «Valider»

Valider

Je ne suis pas un robot

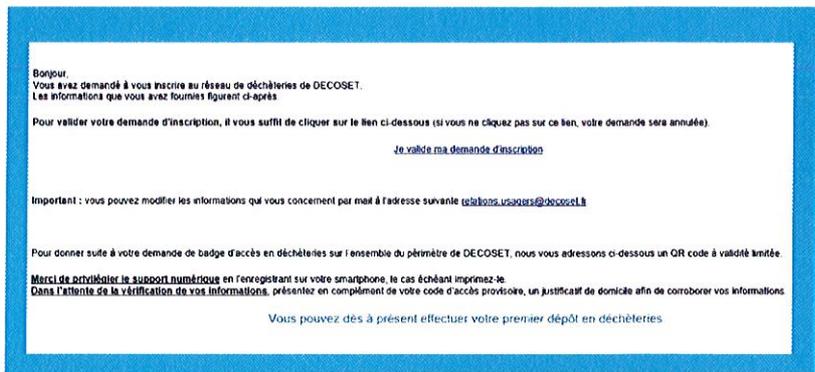


3 RÉCEPTION DU PASS TEMPORAIRE

Validation e-mail et réception du pass temporaire

Une fois le formulaire en ligne soumis, vous recevrez un e-mail de confirmation* contenant un lien de validation, ainsi qu'un PASS temporaire vous permettant d'accéder à la déchèterie, en attendant votre PASS définitif. Cliquez sur le lien pour confirmer votre demande d'inscription.

*Pensez à regarder votre courrier indésirable si vous ne recevez pas le mail.



Votre PASS temporaire est utilisable au moyen du QR Code présent dans le mail de confirmation. Ce PASS vous permettra d'accéder à la déchèterie sans délai, dans l'attente de la validation de votre demande par nos services.



Traitement de la demande

Nos équipes procèdent ensuite à la vérification des informations fournies et du justificatif de domicile téléchargé. Les délais de traitement peuvent varier, mais vous pourrez accéder aux déchèteries avec votre PASS temporaire.

RÉCEPTION DU PASS DÉFINITIF 4

Une fois la demande traitée, et si les informations fournies sont conformes, vous recevrez un PASS définitif par e-mail. Ce PASS sera également disponible dans votre espace utilisateur en passant par le site [decoset.fr](https://decoset.usager.symetri.fr) ou directement à l'adresse suivante : <https://decoset.usager.symetri.fr/connexion>. Vous pourrez également y consulter les informations relatives à votre compte ainsi que l'historique de vos passages en déchèterie.

5 UTILISATION DU PASS

Vous pourrez dès lors présenter votre PASS définitif pour accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire de Decoset, soit depuis votre smartphone en affichant l'e-mail reçu, soit en présentant le PASS imprimé. L'agent d'accueil scannera le PASS pour vous permettre d'accéder au site. Attention, à compter de mars 2024, vous ne pourrez plus accéder aux déchèteries sans votre pass. Inscrivez-vous dès maintenant !